

On sait que la fièvre des états infectieux ne doit être combattue qu'autant que l'on s'attaque à sa cause. Le salicylate de soude combat la cause infectieuse du rhumatisme articulaire aigu ; dans les autres pyrexies aiguës, il n'atteint que l'effet, c'est-à-dire la fièvre. Utile dans le rhumatisme articulaire aigu, il devient dangereux au cours des autres infections, la plus décevante des thérapeutiques consistant à dissiper une réaction spontanée de l'organisme — ici la fièvre — en respectant, sans y toucher, la cause qui la produit.

On ne prescrira pas le salicylate de soude dans telle fièvre, comme la fièvre typhoïde ; on ne l'utilisera pas davantage pour une action d'un autre ordre, c'est-à-dire l'action éliminatrice et dissolvante. L'administration de salicylate de soude augmente, il est vrai, l'élimination d'acide urique, mais cet acide urique n'était pas antérieurement formé dans l'organisme. Ce sont les combinaisons de l'acide salicylique avec l'urée, qui augmentent l'excrétion de l'acide urique, laquelle, de ce fait, n'a rien de commun avec une dépuratation organique quelconque.

Le terrain se déblaie. Après les maladies où le remède n'agit pas ou mal, cherchons celles où il rend des services de second rang. Nous réserverons pour la fin le rhumatisme articulaire aigu où l'efficacité est immédiate et souveraine.

On a prescrit le remède dans les affections des "voies biliaires, les maladies nerveuses" (chorée, méningite cérébro-spinale névralgies, sciatique), les "intoxications" (maladie de Basedow), les "affections cutanées" (lichen plan), à titre préventif dans certaines maladies infectieuses comme "l'érysipèle," comme moyen curatif dans les "iritis rhumatismales," par le mode externe dans les "inflammations buccales" ou dans "l'hyperhidrose."

Négligeons l'administration du remède dans la "fièvre typhoïde, la fièvre puerpérale, les amygdalites non rhumatismales, la tuberculose." C'est de Renzi qui s'est érigé le promoteur du traitement de la tuberculose par le salicylate de soude : 2 gr. à 4 grs. par jour, le sujet étant en même temps soumis aux conditions d'air et de repos indispensables. Le "paludisme" s'est parfois bien trouvé de la médication. Les médecins anglais recommandent des doses de 0 gr. 60 à 1 gr., 20 toutes les 4 heures, dans les cas où la quinine est mal supportée. Le salicylate calmerait particulièrement les douleurs des membres inférieurs. Nous y consentons, mais nous comprenons peu qu'on emploie un pareil remède quand on possède avec la quinine un spécifique qui peut être administré par voie hypodermique. Quant à la prescription recommandée par quelques-uns, du salicylate de soude dans le "coryza aigu," où il a été associé au sulfate de quinine, il s'agit d'une médication trop agressive contre un mal bien insignifiant.

Le "Affections des voies biliaires." C'est dans les maladies des voies biliaires avec obstruction que

le salicylate de soude rend les services les moins contestés. Il favorise, fluidifie, augmente l'évacuement biliaire. M. Chauffard prescrit des cachets d'0 gr. 50 de salicylate et benzoate de soude à prendre trois fois par jour au moment des repas. Nous réduisons à 0 gr. 25 la dose de salicylate en raison de l'action irritante possible sur les voies digestives et le rein. Dix à quinze jours par mois, dans les cas de lithiase biliaire. Les dix premiers jours, nous nous contentons d'ordonner de l'huile d'olives : 100 grammes à jeun. On a aussi accordé au remède des propriétés antiseptiques, mais celles-ci sont douteuses sur le corps vivant. (Linossier).

2e Plus atténuée encore est l'action du remède dans certaines maladies du système nerveux. Ecartons tout de suite la "méningite cérébro-spinale" où Seibert (de New-York) ordonne le salicylate à la dose de 0. gr. 90, en lavements répétés quatre fois par jour. Avec la ponction lombaire suivie de l'injection intra-rachidienne de sérum anti-méningococcique, la méningite cérébro-spinale possède son traitement spécifique. Inutile de chercher ailleurs.

On comprend mieux l'action du remède dans la "chorée rhumatismale." En Russie, c'est une médication courante (4 cuillerées à dessert par jour) d'une solution de 2 à 4 p. c. pour les enfants. Les Français préfèrent l'antipyrine, dans la chorée, avec raison.

Le remède a été utilisé dans les névralgies, en particulier la "sciatique." Dans cette dernière maladie, nous employons souvent les injections hypodermiques, salicylate de soude, 20 centigrammes ; eau distillée, 2 grammes, pour une ampoule stérilisée.

Une injection, quelques jours de suite. Parfois une suffit. Injecter profondément dans la région douloureuse.

3e Le succès du "salicylate de soude" dans certaines auto-intoxications, comme la maladie de Basedow, tient-il à ce fait que les basedowiens revendiquent une origine rhumatismale à leur maladie dans un tiers des cas? Quoi qu'il en soit, M. Babinski se loue fort de l'emploi de cette médication, aux doses de 2 à 3 grammes par jour. Les effets du traitement, s'ils apparaissent plus lents, se maintiendraient plus durables. Ici, nous demandons à faire une réserve. Le traitement faradique de la tumeur thyroïdienne associé aux préparations opothérapiques (hémato éthyroïdine), une cuillerée à café avant les repas, dans un peu d'eau, 10 jours de suite, puis la poudre d'hypophyse (0 gr. 10), trois fois par jour, (L. Rénon), dix jours de temps, assurent des résultats certainement supérieurs. Ajoutons que la maladie de Basedow est une bien singulière affection. Toute médication en laquelle le médecin a confiance entraîne des effets satisfaisants (Debove).

4e Entrons dans le domaine des affections cutanées. Le "lichen plan" peut être soulagé par le salicylate quand l'arsenic s'est montré infidèle.